



COMMUNE DE BOREX

Préavis municipal n° 43 - 2021

Au Conseil Communal de Borex

concernant

Exercice 2020 Rapport de gestion et comptes

Municipal responsable

Monsieur Jean-Luc VUAGNIAUX
Syndic

Table des matières

INTRODUCTION

1. Administration générale	p.4
10 Autorités communales	p.4
10.01 Conseil communal	p.4
10.03 Municipalité	p.5
Séance intercommunale entre les exécutifs de Borex et de Crassier	
Inspection de la Préfecture	
10.05 Associations intercommunales - Représentations	p.5
Assemblée des Syndics du District de Nyon	
Groupement des Syndics Asse et Boiron	
Association de Communes Vaudoises (AdCV)	
Région de Nyon	
Autres associations	
11 Greffe municipal	p.7
11.05 Naturalisation	p.7
Demande de naturalisation sur le plan communal	
13 Personnel communal	p.7
14 Intérêts généraux	p.8
14.02 Manifestation et vie associative	
2. Finances	p.8
3. Domaines et bâtiments	p.17
30 Administration - technique	p.17
30.02 Baux à ferme	
32 Forêts	p.17
32.01 Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois d'énergie situé sur la commune de Trélex (ACP)	
35 Bâtiments et locations	p.17
35.01 Salle communale « Les Alisiers »	
4. Travaux publics, routes, environnement, urbanisme	p.18
42 Urbanisme, architecture et environnement	p.18
42.04 Plans d'affectation communaux	p.18
42.05 Police des constructions	p.18
44 Parcs, promenades et cimetières	p.18
45 Déchets et ordures ménagères	p.19
45.02 Voirie	p.19
Ramassage des ordures ménagères (sacs taxés)	
45.05 Déchetterie intercommunale de Signy-Avenex	p.19
46 Assainissement	p.19
46.03 Association d'épuration des eaux du Boiron (AEB)	
5. Formation, Jeunesse, culture, égalité	p.20
51 Instruction publique	p.20
51.01 Etablissement scolaire Elisabeth de Porte	p.20
52.03 AEE – réseau Asse et Boiron	p.20
52.04 AIAB – association intercommunale Asse et Boiron	p.21
58 Eglise	p.22
58.02 Paroisse protestante La Dôle	p.22
6. Sécurité publique	p.22
61 Police municipale	p.22
61.01 Assistant de sécurité publique ASP	p.22

62 Contrôle de l'habitant	p.22
65 Service défense incendie et secours	p.23
65.01 SDIS Nyon-Dôle	p.23
66.02 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)	p.23
7. Affaires sociales	p.24
70.03 ARAS – centre régional (CSR)	p.24
76 Accueil de la Petite enfance, garderie, famille	p.24
76.02 Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)	p.24
Crèche de la Galiote	
Crèche Les Papillons	
8.Services industriels	p.25
Distribution de l'eau – installation	p.25
CONCLUSION	p.26
	p.26

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Coronavirus ou Covid -19, ces deux vocables auront bien marqué l'année 2020 dans l'esprit de chacun. En effet, périodes de confinement plus ou moins strictes, fermetures d'établissements publics ou de commerces, mobilité réduite par la fermeture des frontières, activités professionnelles passablement modifiées par le télétravail ou les réunions par visio conférence, auront chamboulé nos habitudes. Les activités de nos services communaux n'ont bien entendu pas été épargnées par cette pandémie. Ainsi – quelques exemples parmi d'autres - notre administration a vu ses bureaux devoir être fermés, plusieurs réunions ont été supprimées ou reportées, ou encore, notre déchetterie intercommunale, se voir limitée dans ses capacités d'accueil suite aux mesures sanitaires édictées par les instances cantonales.

Vous trouverez donc dans les chapitres ci-après, le compte rendu des activités de nos autorités communales et des comptes de cette année si particulière.

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93c, alinéa 2, de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, état au 1^{er} septembre 2018 (LC) ;
- 34 et ss. du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979 (RCCCom), état au 1^{er} juillet 2006 ;
- 92 du Règlement du Conseil communal de Borex du 11 juillet 2016 ;

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes 2020 de la Commune de Borex que nous soumettons à votre approbation.

1 ADMINISTRATION GENERALE

10 AUTORITES COMMUNALES

10.01 Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 3 séances durant l'année 2020 : les 22 juin, 5 octobre et 7 décembre. Il s'est prononcé sur 8 préavis.

- Préavis municipal n° 35-2020 – Demande d'un crédit de CHF 17'640.- pour la création d'une zone inondable sur les parcelles n° 50 et 51 de Borex.
- Préavis municipal n° 36-2020 – Election du conseil communal et de la municipalité législature 2021-2026 – Fixation du nombre de conseillères et conseillers communaux et municipaux
- Préavis municipal n° 37-2020 – Exercice 2019 – Rapport de gestion et comptes
- Préavis 32.1-2019 : Modification du préavis 32.2019 Reconduction du DISREN pour la période 2020-2025
- Préavis municipal n° 38-2020 – Arrêté d'imposition 2021
- Préavis municipal n° 39-2020 – Budget de fonctionnement 2021
- Préavis municipal n° 40-2020 – Révision des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection civile du district de Nyon (ORPC)
- Préavis municipal n° 41-2020 – Autorisation de plaider dans le cadre d'un recours contre le décompte final des péréquations 2019

10.03 Municipalité

La Municipalité a tenu 42 séances durant l'exercice 2020.

→ Séance intercommunale entre les exécutifs de Borex et de Crassier

La séance prévue le 4 novembre 2020 a été annulée en raison du Covid-19.

→ Inspection de la Préfecture

L'inspection annuelle de la commune par la Préfecture a eu lieu le 8 octobre 2020, conformément à l'art. 141 LC. Le contrôle des divers documents administratifs, registres, rapports et procès-verbaux s'est déroulé en présence des personnes concernées. Les activités tant de la Municipalité que de Conseil Communal ont été passées en revue. Le rapport de visite de Mme le Préfet n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

10.05 Associations Intercommunales – Représentations

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions des diverses associations listées ci-après. Pour certaines, elle y a pris activement part en occupant un siège au sein des exécutifs (Comités Directeurs) (AIAB – AEE – Déchetterie intercommunale de Signy-Avenex - Région de Nyon) :

A noter que notre municipal, M. Boris Mury a quitté ses fonctions au sein du CoDir de Région de Nyon au 18.09.2020 pour reprendre la charge de secrétaire général de cette même association.

→ Assemblée des Syndics du District de Nyon

Convoquée à 2 reprises en 2020, le 13.02.2020 à Rolle et le 10.09.2020 à Coppet, sous la présidence de Mme le Préfet Ch. Turin, les sujets suivants ont été abordés :

13.02.2020

- Technologie de la 5G ; présentation, cadre légal, rôle et responsabilité des instances cantonales ;
- Présentation sur l'habitat de demain et les constructions durables ;
- Présentation sur la problématique du moustique-tigre, des maladies dont il est le vecteur et de sa progression dans nos contrées.

10.09.2020

- Présentation du *plan climat cantonal* par le bureau de la durabilité;
- Présentation de la DG des Affaires institutionnelles et communes (DGAIC) sur l'état des lieux quant à la participation à la cohésion sociale (facture sociale) et à la péréquation.
- Présentation de la DG du territoire et du logement (DGTL) sur la situation et la mise en œuvre de la LATC, du plan directeur cantonal (PDCn) et du système de gestion des zones d'activités (SGZA).

→ Groupement des Syndics Asse et Boiron

Les Syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à une reprise le 2 septembre 2020 à Borex pour traiter des différents sujets concernant les neuf communes du groupement. Sous la présidence du Syndic Jean-Luc Vuagniaux, les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation de MM. Mury et Zumbach, membres du Codir de l'AEE relative à la problématique du parage des employés de l'AEE et de l'ESEP sur les parkings communaux.
- Possibilité donnée aux communes de percevoir les impôts communaux.
- Ouverture de la bibliothèque communale de Gingins au public.

- Soutien à l'initiative demandant la reprise de la facture sociale par le Canton.
- Présentation du décompte 2019 des cartes journalières CFF géré par la commune de Chéserex.
- Dernières communications en vue de la signature de la convention entre les Communes et la Paroisse de La Dôle. Convention réglant notamment la répartition des responsabilités et des frais liés au culte et à la vie paroissiale de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).
- Représentation du groupement Asse et Boiron au Comité directeur de Région de Nyon.

→ Association de Communes vaudoises (AdCV)

Les 2 assemblées de printemps ayant été annulées pour les raisons sanitaires évoquées en préambule, l'AdCV s'est réunie 2 fois en assemblée dans le courant du second semestre 2020, soit le 17 septembre à Vich en présentiel et le 03 décembre par correspondance, les thèmes suivants y ont été traités :

17.09.2020

- Adoption des comptes 2019.
- Présentation de Mme la CE Rebecca Ruiz : point sur la situation épidémiologique liée à la Covid -19 et sur les dispositions mises en place pour y faire face.
- Financement de la facture sociale : accord passé entre le CE et l'Union des Communes Vaudoises (UCV); retrait de l'AdCV de la table de négociation. Lancement de l'initiative populaire « SOS communes » visant au transfert total de la facture sociale au Canton; motion de la commune de Crans.
- Approvisionnement de la population en eau potable et la possible contamination de cette dernière au chlorotalonil (matière active présente dans certains fongicides utilisés en production végétale et interdite d'utilisation depuis 2020) : Responsabilité des autorités face à ce problème de contamination.

03.12.2020

- Modification de l'art. 11 des statuts de l'association : modification du nombre de suffrages par commune en fonction du nombre de ses habitants.
- Adaptation du barème des cotisations pour 2021.
- Adoption du budget 2021 de l'association.
- Propositions du Groupe de Travail Technique sur le projet de nouvelle péréquation relatives notamment :
 - À la répartition des charges structurelles
 - Aux charges particulières supportées par les villes-centres.
 - À la répartition de la facture sociale
 - À la répartition de la facture policière
 - À l'attribution des subventions cantonales aux communes

→ Région de Nyon

En 2020, le Conseil intercommunal de Région de Nyon s'est réuni 3 fois, soit le 24.06.2020 à Gland, le 24.09.2020 à Saint-Cergue, et le 09.12.2020 à Nyon.

Préavis adoptés :

- Préavis n°60-2020 – Demande de crédit de CHF 340'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2021-2024. <https://regiondenyon.ch/documents/preavis-60-2020/>
- Préavis n°59-2020 – Demande de crédit de CHF 200'000 pour l'établissement du système de gestion des zones d'activités (SGZA) du district de Nyon. <https://regiondenyon.ch/documents/preavis-59-2020/>
- Préavis n°58-2020 – Budget 2021. <https://regiondenyon.ch/documents/preavis-58-2020/>
- Préavis n°57-2020 – Demande de crédit de CHF 100'000 pour la démarche Transition écologique 2020-2022 du Grand Genève. <https://regiondenyon.ch/documents/preavis-57-2020/>

- Préavis n°56-2020 – Demande de crédit de CHF 80'000 pour l'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon (phase 1.2).
<https://regiondenyon.ch/documents/preavis-56-2020/>
- Préavis n°55-2020 – Démarche participative « Inventer la Givrine de demain ».
<https://regiondenyon.ch/documents/preavis-55-2020/>
- Préavis n°54-2020 – Octroi d'un prêt à la Sofren pour l'achat du bâtiment de la Grand-Rue 24 à Nyon. <https://regiondenyon.ch/documents/preavis-54-2020/>
- Préavis n°53-2020 – Cofinancement de CHF 35'000 du Fonds TP à l'étude de réaménagement de la RC 19 sur le tronçon Fléchères-Moulin Veillet.
<https://regiondenyon.ch/documents/preavis-53-2020/>
- Préavis n°51-2020 – Comptes 2019. <https://regiondenyon.ch/documents/preavis-51-2020/>
- Préavis n°44.1-2019 – Modification du PR 44-2019 Reconduction du DISREN 2020-2025.
<https://regiondenyon.ch/documents/preavis-44-1-2019/>

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site www.regiondenyon.ch

→ Autres Associations

AEB	Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Boiron
AEE	Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron
AIAB	Association intercommunale Asse et Boiron
ACP	Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie, situé sur la Commune de Trélex
SDIS	Association intercommunale en matière de défense incendie et de secours
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
ORPC	Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon
ARAS	Association régionale pour l'action sociale du District de Nyon
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
GHOL	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
CET	Conseil d'établissement (de l'ESEP) Déchetterie Intercommunale de Signy Ecole de musique de Nyon Fondation la Côte Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon
	Amicale des pompiers de Borex Jeunesse de Borex – La Rippe

11 GREFFE MUNICIPAL

11.05 Naturalisation

→ Demandes de naturalisation sur le plan communal

	2019	2020
Octrois de la Bourgeoisie de Borex	7	11

13 PERSONNEL COMMUNAL

Notre équipe communale en 2020 est formée de quatre personnes représentant un taux d'occupation de 2.7 EPT.

Ainsi, elle se compose comme suit :

Madame Géraldine Boulenaz, secrétaire municipale,
Madame Isabelle Guignet, secrétaire municipale adjointe,
Monsieur Marc-Henri Berlie, préposé au Contrôle de l'habitant et boursier communale,
Monsieur Jacques Dancet, employé polyvalent (entretien extérieur et conciergerie),

Au 1^{er} janvier 2020, Madame Géraldine Boulenaz a été nommée secrétaire municipale en lieu et place de Madame Christiane Hassler qui a pris dès lors le poste de secrétaire municipale adjointe.

Au 1^{er} septembre 2020, Madame Isabelle Guignet a été engagée en qualité de secrétaire municipale adjointe.

Au 31 octobre 2020, Madame Christiane Hassler a quitté ses fonctions avec nos remerciements pour le travail accompli pendant plus de 20 années au sein de notre administration communale.

14 INTERETS GENERAUX

14.02 Manifestation et vie associative

→ Société de Développement de Borex

Suite à la démission en bloc du comité en début 2020, une Assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 28 juin 2020 à la Salle Les Alisiers.

Election du nouveau comité :

Président : M. Marco Bühler

Secrétaire : Mme Minh Mulone

Trésorière : Mme Caroline Angeloz

Vice-présidente : Mme Sandrine Dottrens

Membre adjointe : Mme Lena Milashchuk

→ Société de Jeunesse de Borex-La Rippe

En raison du COVID-19, le traditionnel Giron FJDN dont l'édition 2020 devait être organisée par la société de jeunesse de Borex-La Rippe, initialement prévu du 23 au 27 juin 2020, a été reporté. Si les conditions le permettent, il aura lieu du 11 au 15 août 2021, en format réduit afin de respecter au mieux les mesures sanitaires. Il n'y aura ainsi pas de concerts ni de spectacles le samedi soir.

2 FINANCES

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, la Municipalité a mandaté le réviseur externe Fiprom SA pour vérifier les comptes de fonctionnement et le bilan 2020. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal. Il est annexé au présent préavis.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion:

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2019 ne comportait aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2020.

Par le réviseur externe:

Le rapport du réviseur externe concernant l'exercice 2020 mentionne que, lors de son contrôle, il n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes au règlement sur la comptabilité des communes. (NAS 910).

Comptes 2020

Ci-après, quelques commentaires généraux sur l'exercice écoulé. Des commentaires plus détaillés pour les postes nécessitant des explications ont été insérés (en bleu) avec les comptes.

Les revenus de la Commune totalisent CHF 6'873'676.19 contre des charges de CHF 6'873'744.32 faisant ressortir un excédent de charges de CHF 68.13 après amortissements et prélèvements ou

attributions aux fonds de réserve affectés, alors que le budget 2020 prévoyait un excédent de charges de CHF 320'025.-.

On s'aperçoit que le résultat entre les comptes et le budget est dû aux recettes sur les impôts en forte progression de CHF 792'400.- diminué de la charge péréquative cantonale de CHF 402'400.- ; le système péréquatif actuel ne répond plus à des critères précis ; il est sans cesse modifié pour pallier la situation difficile vécue par les 45 communes à forte capacité financière qui, sans ce plafonnement, verrait leur contribution plus élevée que leurs revenus fiscaux. A relever que les montants plafonnés - environ 50 millions - sont reportés sur les autres communes. L'Etat ne maîtrise plus ses budgets, avec un décalage de deux ans, ce qui met les communes dans des situations difficiles pour l'établissement de leur propre budget. Ci-dessous un aperçu des disparités entre communes.

Commune	Montant charges (en CHF)	Par habitant (en CHF)
Borex	3'365'349	2'908
Crassier	1'853'852	1'579
Chéserex	4'091'042	3'278
Nyon	45'369'734	2'086
Gland	17'950'093	1'335
Rolle	96'911'820	15'483
Lausanne	85'492'534	609

Le résultat effectif de l'exercice 2020 épuré¹ se solde par un excédent de revenu de CHF 95'371.19.- (Résultat + amortissements extraordinaires administratifs + affectation aux fonds de réserve – prélèvements sur les fonds de réserves).

Le bilan totalise CHF 10'982'251.53 à comparer à 2019 CHF 11'236'969.93.

L'amortissement obligatoire 2020 s'élève à CHF 419'205.54.

Les emprunts bancaires ont diminué de CHF 507'000.- pour se situer à CHF 6'379'000.-.

L'ouverture d'une avance de trésorerie pour un montant de CHF 800'000.- a été effectuée.

Fonds de réserve

Les Fonds de réserve des recettes affectées (9280) ont été alimentés de CHF 27'960.52.

Le Fonds de réserve (9282) reste à la même valeur qu'en 2019 : CHF 140'568.-.

Résultats 2020² (en CHF)

N° Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration Générale	670'189	141'377	603'231	93'571	638'402	151'349
2	Finances	1'845'279	6'097'402	1'579'042	5'293'789	1'765'900	5'740'985
3	Domaines et bâtiments	283'195	141'511	284'569	139'250	292'198	187'179
4	Travaux	902'754	356'074	843'192	337'389	870'773	381'335
5	Instruction publique	765'974	694	788'186	900	748'463	623
6	Police	449'633	134'870	450'524	136'002	444'247	137'588
7	Sécurité sociale	1'956'716	1'746	1'772'182		1'946'031	69'168
Excédent		6'873'744	6'873'676	6'320'926	6'000'901	6'706'017	6'668'198
		68.13		320'025.00		37'818.70	

Revenus

Impôts

On constate une augmentation de CHF 422'712.- de revenu par rapport aux comptes 2019 sur l'ensemble des impôts, y compris les impôts conjoncturels (dits aléatoires).

La part des taxations antérieures des impôts sur le revenu et la fortune représente CHF 1'446'247.-

¹ Pour le résultat épuré on ne tient pas compte des imputations internes

² Montants arrondis, sauf le résultat

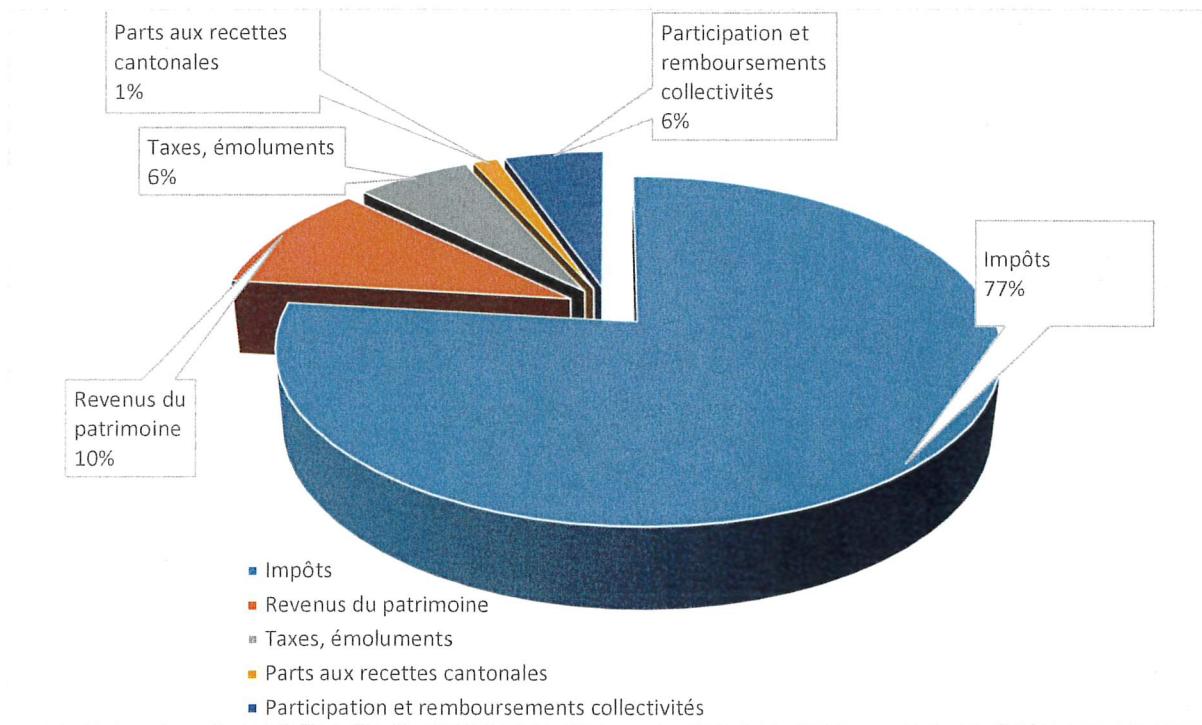
A noter que 30% de l'impôt sur les frontaliers, 50% sur les droits de mutation, 50% sur les successions et donations et 50% sur l'impôt sur les gains immobiliers seront reportés sur la facture sociale.

Les principales recettes communales sont toujours générées par les rentrées fiscales qui représentent 77% (+4%) des recettes communales et les revenus du patrimoine pour 10% (+0%).

(Valeurs en CHF)

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Revenu impôts	5'164'723	4'309'565	4'742'011
Revenu financier ³	617'506	624'760	605'200
Revenu administratif	9'832	4'800	5'041

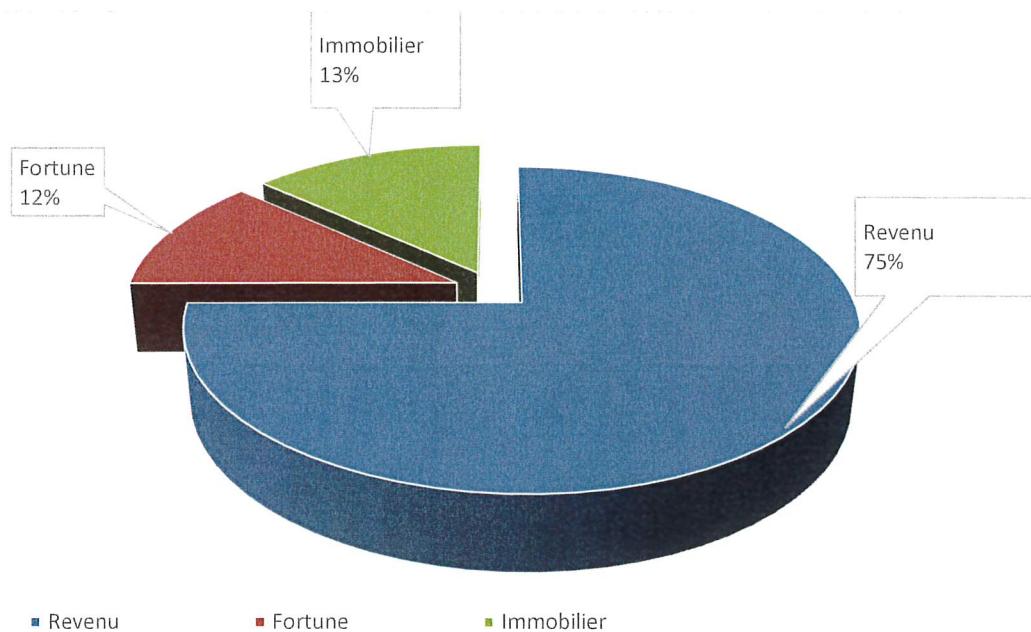
Revenus par nature⁴



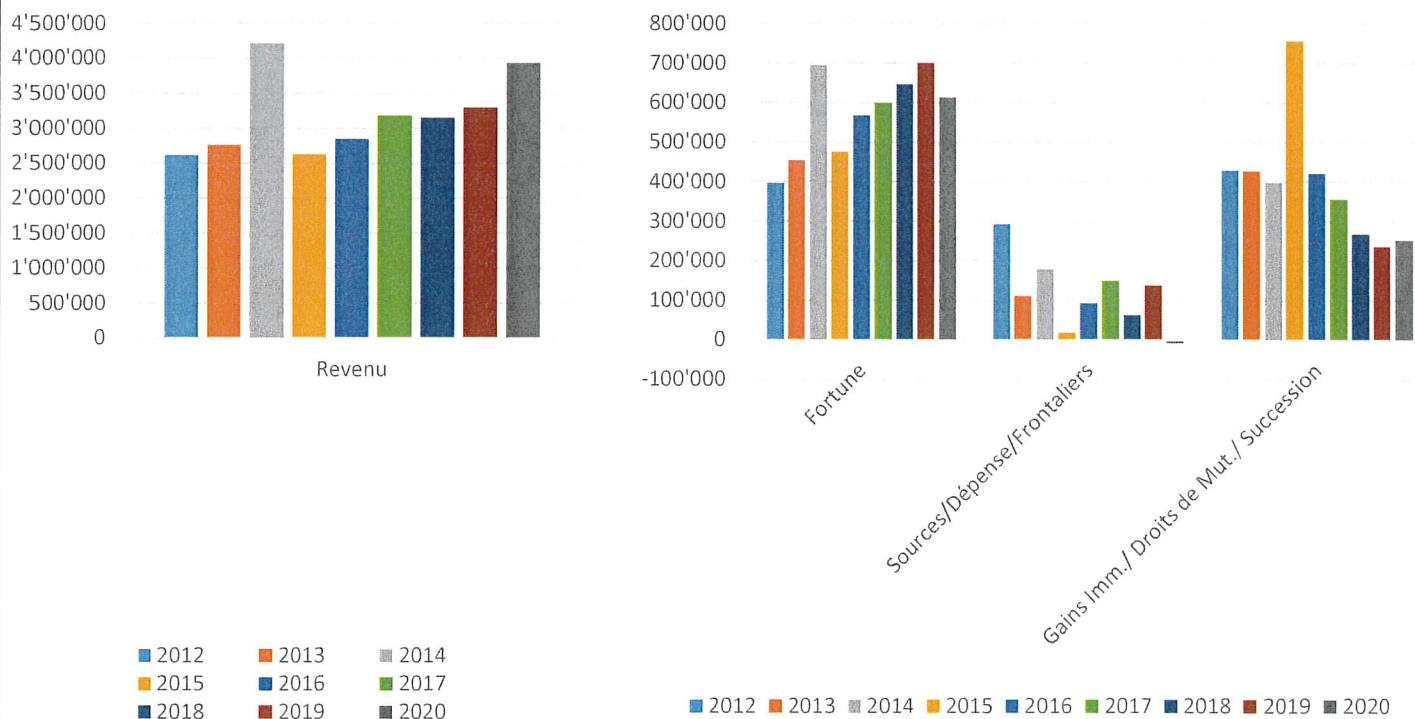
³ Y compris la part locative de Crassier pour la Nau

⁴ Les revenus par rubrique inférieures à 1% n'apparaissent pas

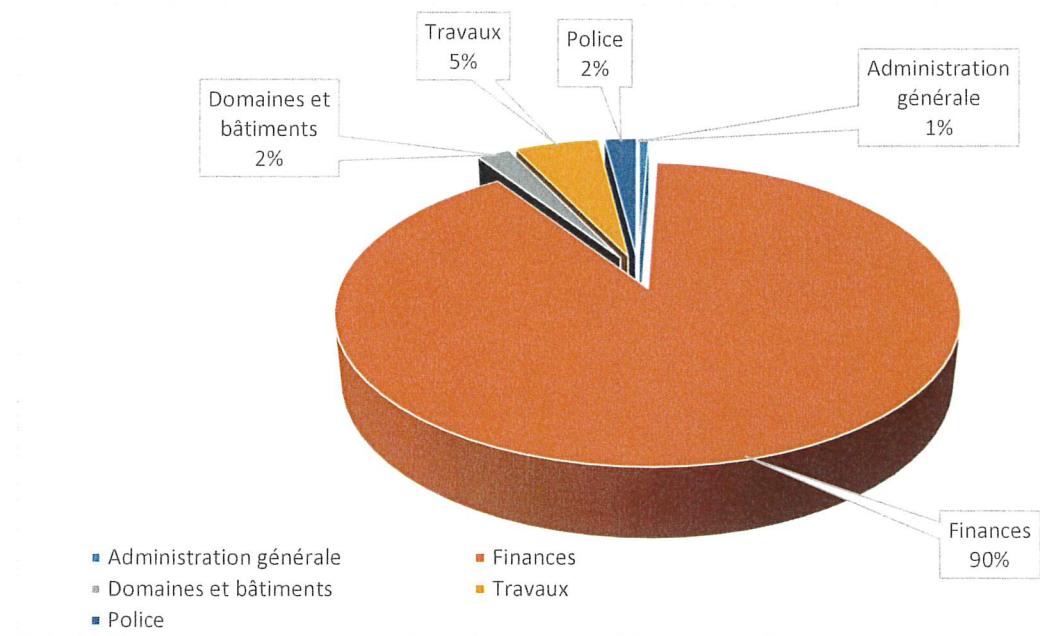
Répartition de l'impôts, 5,164 MCHF



Evolution des rentrées fiscales entre 2012 et 2020



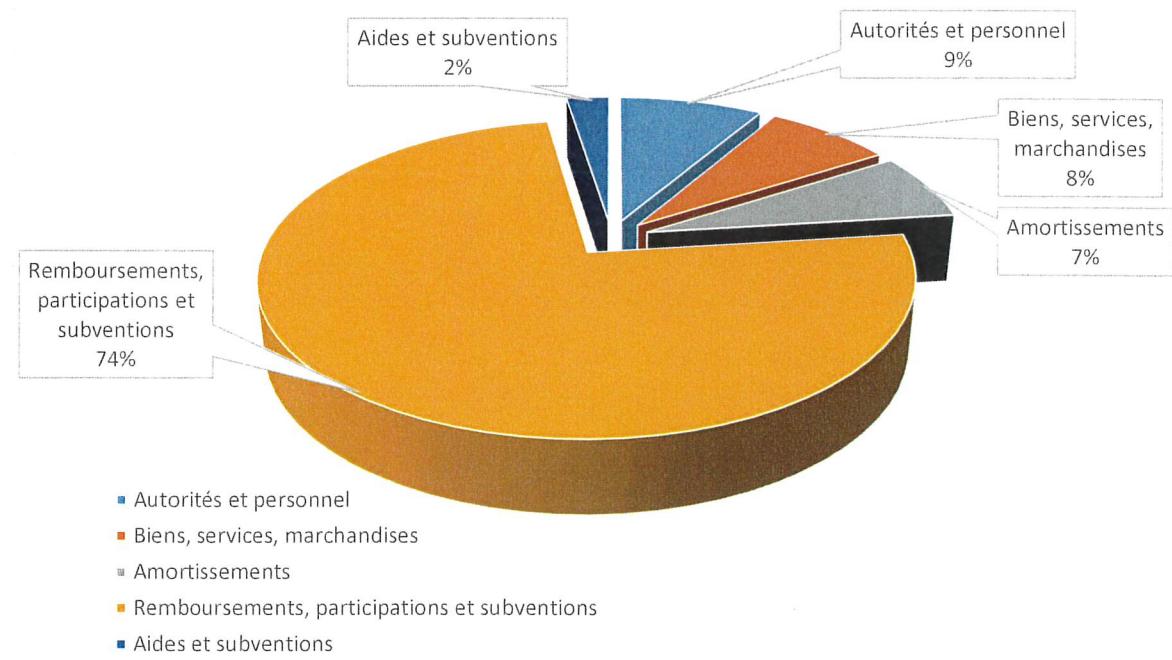
Revenus par service⁵



Charges

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité représentent 26% des dépenses.

Charges par nature



⁵ Les revenus par rubrique inférieures à 1% n'apparaissent pas.

Les principales charges des associations intercommunales et de l'Etat de Vaud sont résumées ci-dessous (en CHF).

Péréquation⁶

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Péréquation - net	1'472'036	1'262'477	1'362'119

Association intercommunale Asse et Boiron

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Aide pour le sport	118'266	81'500	102'393

Instruction publique

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Primaire / 106 élèves	424'234	439'438	421'720
Secondaire / 34 élèves	321'530	325'648	300'940

Police⁷

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Police cantonale	201'732	188'299	190'343

SDIS

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Nyon-Dôle	42'955	48'500	45'236

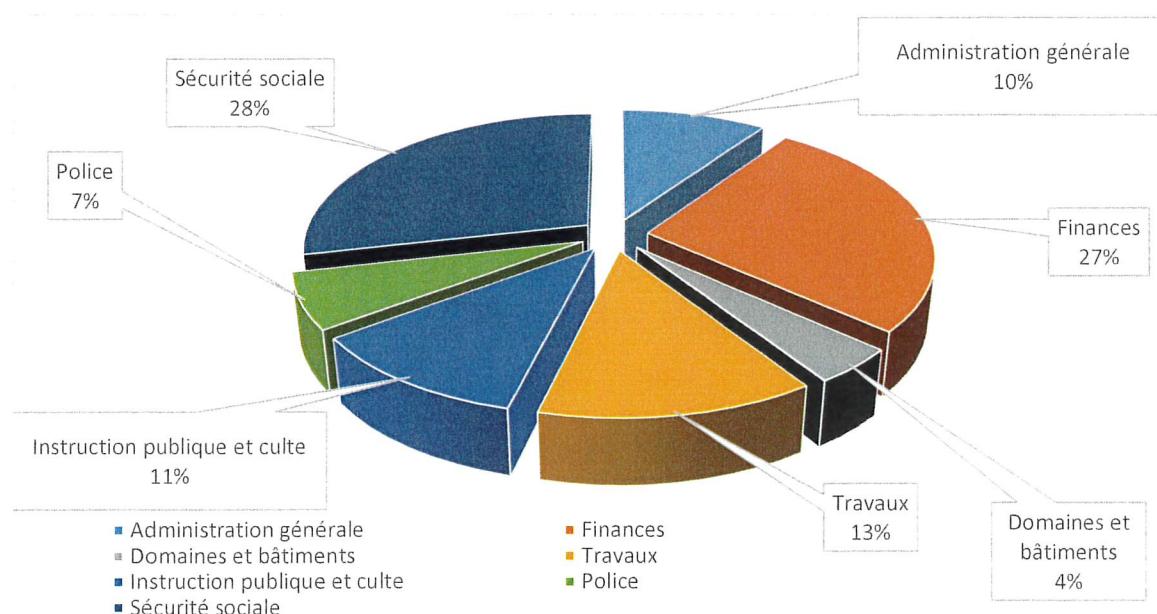
Sécurité sociale

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
AEE – buts optionnels	208'089	200'384	172'1020

Facture sociale⁸

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Facture sociale	1'691'581	1'512'148	1'591'318

Charges par services



⁶ Selon décompte provisoire d'avril du Service des communes et du logement (SCL) et non des comptes

⁷ idem

⁸ idem

Participation Canton et Associations Intercommunales

En un coup d'œil les charges non maîtrisées par la Commune
La péréquation est à charge dans les Associations



Facture sociale – péréquation – police

Les charges péréquatives finales ont augmenté de CHF 402'425.-.

Subvention COVID-19

La commune a soutenu la crèche « des Petits Soleils » qui est locataire du bâtiment intercommunal de la Nau par un renoncement de loyers pour un montant de CHF 3'000.-.

Autres indicateurs

Taux d'imposition

57 ct par franc à l'Etat (aussi 57 points)

Valeur du point d'impôt (source BDI) (CHF)

	2020	2019	2018
Point d'impôt	90'528	81'685	75'665
Par habitant	78.24	72.16	66.37

Points d'impôt affectés

	2020	2019	2018
Facture sociale	18.75	19.89	18.45
Péréquation nette	16.44	17.02	16.80

Marge d'autofinancement

	2020	2019	2018
Cash-flow	447'097	250'722	68'889

Endettement net par habitant

	2020	2019	2018
Net par habitant	4'448	4'891	5'053

Cautionnement hors bilan (CHF)

AIAB	4'212'795.10
ORPCI	9'424.70

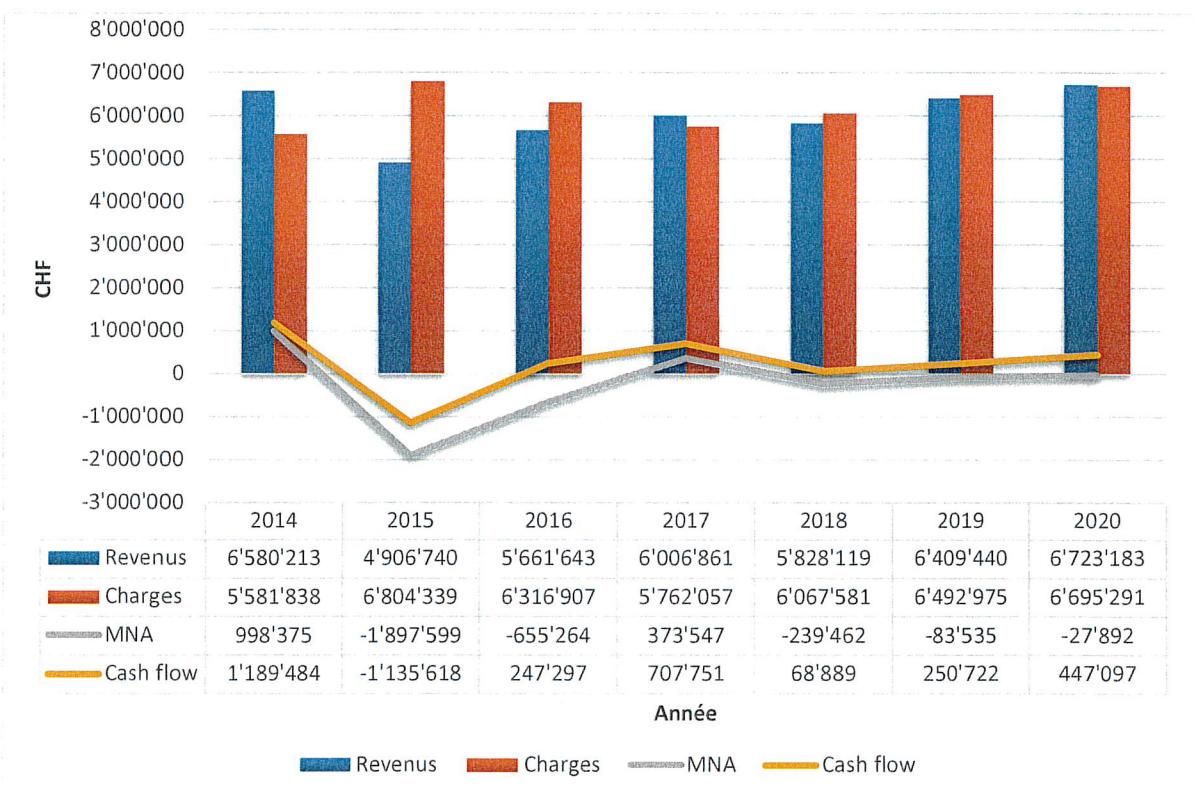
Patrimoine foncier

Estimation fiscale	5'088'000
Valeur ECA	2'862'895

Patrimoine financier, nouveau

9123.024 – Le Temple à Crassier est propriété des communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier et La Rippe. Valeur au bilan CHF 1.-

Marge nette d'autofinancement (MNA) et Cash-flow



MNA: (= Revenus épurés–Charges épurées) Marge nette d'autofinancement correspond à un concept de résultat qui reflète les moyens financiers à disposition de la commune. Dans le cadre de la planification financière, la MNA est un instrument de prévision des moyens financiers à disposition pour les années futures, qui peuvent être utilisés sous forme de baisse d'impôts, de financement de nouveaux investissements, de remboursements supplémentaires d'emprunts ou encore de financements de politiques redistributives ou sociales. Les amortissements comptables obligatoires (réguliers) sont les seules écritures comptables prises en compte dans le calcul de la MNA, celle-ci supposant que les amortissements comptables correspondent aux amortissements financiers (amortissement économique ou remboursement de la dette). Les sommes allouées à ces remboursements ne sont donc plus disponibles pour un autre usage.

CF : A l'image de la MNA, le Cash-flow est également un concept de résultat. Son calcul suppose les mêmes principes que pour la MNA, à la différence que les amortissements obligatoires sont ajoutés aux résultats.

Préavis clôturés en 2020

35/2020 – Demande de crédit de CHF 17'640.- pour la création d'une zone inondable sur les parcelles n°50 et 51 de Borex. Projet refusé par le Service du territoire (DGTL) : clôturé à CHF 8'957.-

Amortissements complémentaires

L'amortissement comptable supplémentaire est une écriture qui est généralement utilisée lorsque la commune réalise un excédent de revenus, c'est-à-dire au moment de la clôture des comptes. L'amortissement supplémentaire consiste à créer une charge de fonctionnement permettant de diminuer la valeur d'un actif au bilan, dans le patrimoine financier ou administratif. Le principe est le même que l'amortissement comptable obligatoire, à l'exception que l'amortissement supplémentaire constitue une option de gestion en fin d'exercice et qu'il ne provient pas de la politique d'amortissement. D'un point de vue financier, et comme pour les mouvements sur les réserves, un amortissement supplémentaire n'influence pas le financement à disposition, car l'excédent des revenus correspondant représente bien des liquidités encaissées par la commune

Zone inondable – Saugeau : CHF 8'957.-

Analyse des finances communales (en CHF)

ACTIF	Début	Fin	Variation
Actif disponible	2'633'693.04	2'741'906.58	108'213.54
immobilisations	8'603'276.89	8'240'344'95	-362'931.94
Total	11'236'969.93	10'982'251.53	-254'718.40
P/ASSIF	Début	Fin	Variation
Endettement total	8'171'227.27	7'888'616.48	-282'610.79
Fonds et réserves	509'395.43	537'355.95	27960.52
Capital	2'556'347.23	2'556'279.10	-68.13
Total	11'236'969.93	10'982'251.53	-254'718.40
Endettement/Fortune net	5'537'534.23	5'146'709.90	-390'824.33
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Charges	Revenus	Différence
Résultat publié	6'990'910.44	6'990'842.31	68.13
A DEDUIRE			
Amortissements	463'824.22	77.60	463'746.62
Mouvements réserves	27'960.52	0.00	27'960.52
Imputations internes	150.492.23	150.492.23	0.00
Charges de fonctionnement épurées	6'762'235.96	66'944.39	6'695'291.57
Revenus de fonctionnement épurés	50'221.73	6'773'405.69	-6'723'183.96
Marge d'autofinancement			-451'027.93
	2019	2020	
Intérêts passifs	31'905.433	29'340.13	
Impôts	2019	2020	
Valeur du point d'impôt	81'685.55	90'528.92	
Revenus des impôts (pour péréquation)	4'737'761.64	5'160'148.64	
Par habitant	2019	2020	
Endettement/Fortune net par habitant	4'891.81	4'448.32	
Endettement total par habitant	7'218.40	6'818.16	
Valeur du point d'impôt par habitant	72.16	78.24	
Péréquation, charges cantonales	2019	2020	
Facture sociale	1'624'778.00	1'697'241.00	
Points d'impôt pour la facture sociale	19.89	18.75	

Charges de la péréquation	1'562'779.00	1'662'044.00	
Nombre de point pour la péréquation (Charges)	19.13	18.36	
Revenu de la péréquation	-172'061.00	-173'828.00	
Nombre de point pour la péréquation (Revenus)	-2.11	-1.92	

3 DOMAINES ET BATIMENTS

30 ADMINISTRATION-TECHNIQUE

30.02 Baux à ferme

Renouvelés tous les six ans, le prochain terme des baux à ferme conclus avec les exploitants agricoles échoit en 2022.

32 FORETS

32.01 Association Intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois d'énergie situé sur la commune de Trélex (ACP)

L'ACP s'est réunie deux fois en assemblée générale, le 25 juin à Borex (au Bo'Resto) et le 3 décembre à Chéserex. Cette Association utilise le bois de notre région pour produire les plaquettes nécessaires au chauffage à distance, notamment pour la piscine de Chéserex, et contribue ainsi indirectement à l'entretien des forêts de la région.

Lors de ces assemblées, les sujets suivants ont été traités :

25.06.2020

- Adoption du préavis 1-2020 et des comptes 2019
- Adoption du préavis 2-2020 et de la liste de prix 2020-2021.
- Adoption du préavis 3-2020 relatif à un complément d'autorisation d'investissement de maximum CHF 42'000.- pour frais de restauration et investissements du hangar à plaquettes.

03.12.2020

- Adoption du préavis 4-2020 et du budget 2021.
- Postulat de M. Nicolas Rey relatif l'approvisionnement en bois ronds visant à favoriser les communes membres de l'association et les circuits courts.

A noter que l'ACP a procédé, comme convenu dans l'accord passé en 2019, au remboursement d'une part de CHF 10'000.- à la commune de Borex.

35 BATIMENTS – LOCATIONS

35.01 Projet de réalisation d'un bâtiment de voirie et d'un bâtiment administratif

L'étude d'implantation, sur la parcelle n°1 du Petaney, d'un bâtiment de voirie et d'un bâtiment appelé à remplacer notre actuelle maison de commune, lancée via la demande de crédit de CHF 20'000.- présentée au Conseil Communal en décembre 2019 (préavis 34-2019), a été conduite durant l'année sous revue. Au vu du coût de réalisation estimé pour l'ensemble des deux bâtiments projetés et la nécessité non avérée pour l'instant du transfert de l'administration communale dans de nouveaux locaux, seul le projet de réalisation du bâtiment destiné à accueillir notre voirie a été retenu. Une demande de crédit d'étude est prévue pour 2021.

35.01 Salle communale « Les Alisiers »

En 2020, la Salle Les Alisiers a été louée : 19 fois. A noter que dès le mois de mars 2020, les réservations se sont annulées successivement, puis ont été interdites, en raison des mesures sanitaires à mettre en place à cause du COVID-19.

Répartition du nombre de locations	2019	2020
Habitants du village de Borex	21	4
Habitants hors village de Borex	5	1
Administration et Conseil communal	4	5
Société de développement de Borex	3	4
Assemblées générales – Sociétés locales de Borex	3	2
Assemblées générales – PPE de Borex	2	1
Associations intercommunales	0	1
Assemblées générales – hors Borex	2	0
ESEP – Soleil d'Automne - Téléthon	2	1

4 TRAVAUX PUBLICS, ROUTES. ENVIRONNEMENT, URBANISME

42 URBANISME, ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

42.04 Plan d'aménagement communaux

→ Révision du Plan Général d'Affectation

L'examen préalable envoyé au Canton en décembre 2020 pour confirmer les décisions formelles des divers services est toujours sans réponse.

42.05 Police des constructions

En 2020, la Municipalité a poursuivi sa collaboration avec l'association d'indépendants S. Barbaud & E. Antonelli. Elle se montre très satisfaite de la qualité des expertises rendues.

Permis délivrés	2019 Enquête publique CAMAC	2020 Enquête publique CAMAC	2019 Dispensé d'enquête publique selon art 72d	2020 Dispensé d'enquête publique selon art 72d
Permis de construire	2	4	4	10
Permis d'habiter ou d'utiliser	2	4	2	0

44 PARCS, PROMENADE ET CIMETIERE

Stand de la Rippe

En référence aux directives de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) et de l'ordonnance sur les sites contaminés (Osites), les installations de tir du stand de la Rippe doivent être assainies.

Pour mémoire, notre commune a l'obligation de procurer, à tous ses citoyens astreints au service militaire obligatoire, une ligne de tir pour leur exercice de tir annuel.

La commune de Borex, regroupée avec 6 autres communes avoisinantes met à disposition pour ce faire les installations de tir du stand de La Rippe.

Or l'ordonnance précitée, a fixé la date butoir pour l'assainissement des buttes de tir au 31.12.2020. La pose de récupérateurs de balles, empêchant ces dernières de pénétrer dans le sol, est rendue nécessaire.

Ainsi, d'entente avec les communes partenaires et afin de rendre possible la campagne des tirs militaires 2021 au stand de la Rippe, la pose de tels récupérateurs a été décidée. Le coût inhérent à

cette installation seront répartis entre les 7 communes partenaires selon une clef de répartition définie au nombre d'habitants de chacune d'elles.

45 DECHETS ET ORDURES MENAGERES

45.02 Voirie

SADEC

La Société Anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) s'est réunie 2 fois par courrier, à cause du COVID-19, le 11 juin 2020 et le 29 octobre. Cette Société, dont la Commune de Borex est adhérente, soutient les Communes membres dans l'élimination de leurs déchets. L'Assemblée a approuvé les points suivants :

- L'organe de révision pour les comptes 2020 nommé lors de l'Assemblée générale du 11 juin 2020 : Fiduciaire Heller SA, Place de la Gare 9, 1260 Nyon – M. Francesco Montero.
- L'organe de révision pour les comptes 2019 : CoFiRév Sàrl, Rue de la Tillette 4, 1145 Bière – M. Thierry Jaccard.
- Les comptes 2019 ainsi que le rapport annuel 2019 ont été bien approuvés par l'Assemblée générale du 11 juin 2020.
- Le budget 2021 a été approuvé par l'Assemblée générale du 26 novembre 2020.

Depuis septembre 2020, les déchets sont acheminés chez Sotridec SA à Gland pour y être compactés puis envoyés par le rail jusqu'à l'Usine Tridel à Lausanne.

Ramassage des ordures ménagères (sacs taxés)

Le ramassage des ordures ménagères est effectué les mardis matin par l'entreprise Odelet Transports SA. En 2020, les ordures ménagères collectées sur notre commune, représentant un total de 157,09 tonnes, réparti en : ordures ménagères 154,17 tonnes et déchets communaux 2,92 tonnes.

45.05 Déchetterie Intercommunale de Signy-Avenex

Le Comité de la Déchetterie intercommunale, présidé par notre Municipale, Mme Gabrielle Genoud, a tenu séance 2 fois en 2020, le 5 février 2020 et le 16 septembre 2020. La déchetterie intercommunale réunit les communes de Arnex-sur-Nyon, Borex, Eysins, Grens et Signy-Avenex.

Le premier confinement du au COVID-19 a généré une augmentation de passage de personnes, un flux de voitures hors norme et certaines incivilités.

Calcul du coût par habitant :

2019 : CHF 53.24

2020 : CHF 66.61

Cette augmentation est due à la non-rétrocession du papier qui génère des frais d'élimination à payer de CHF 15.-/tonne. Cela va de même pour le carton, dont la non-rétrocession génère des frais d'élimination variant de CHF 30.- à 50.-/tonne, pour l'exercice 2020.

Notons les frais liés à la remise en place et transport du container d'électroménagers, qui s'élèvent à CHF 4'640.00.

Enfin, quant aux tonnes des encombrants et plastiques, nous notons une forte augmentation :

	Encombrants	Plastiques
2019	102 tonnes	45 tonnes
2020	113 tonnes	51 tonnes

Pensez-y, vos déchets deviennent de l'énergie.

46 ASSAINISSEMENT

46.03 Association d'Epuration des eaux du Boiron (AEB)

La Commune de Borex est membre de l'Association d'Epuration des eaux du Boiron, laquelle gère le réseau d'eau usée des communes de Borex, Grens, Signy-Avenex, Arnex-sur-Nyon et Eysins. Le réseau de l'association est raccordé à celui de la commune de Nyon qui facture les m³ traités à l'AEB. Le montant global des coûts est réparti entre les communes selon une clé de répartition qui prend en compte le nombre d'habitants ou d'équivalents-habitants raccordés (collectivités publiques, écoles par exemple).

En 2020, l'AEB dans l'ensemble équivaut à 6'052 équivalents habitants, dont 1'311 pour le compte de Borex. Pour l'année 2020, la part de Borex s'élève à CHF 138'841.75.- soit CHF 105.90 par équivalent habitant.

Depuis plusieurs années, les communes membres s'engagent à consacrer une part de leur budget à l'entretien de leur réseau et aux contrôles des raccordements des bâtiments au réseau d'assainissement afin de limiter à son minimum la présence d'eau claire dans les eaux à traiter.

L'AEB s'est réunie en assemblée intercommunale deux fois en 2020, le 26 août à Signy et le 19 novembre à Eysins pour traiter des préavis suivants :

26.08.2020

- Adoption du préavis 9/2016-2021 et des comptes 2019
- Adoption du préavis 10/2016-2021 relatif à la demande d'acceptation au principe d'adhésion à la station d'épuration régionale unique. (Projet devenu caduc suite à la décision du CC de Nyon, en novembre 2020, remettant en cause le projet de STEP unique).

19.11.2020

- Adoption du préavis 11/2016-2021 et du budget 2021.

5 FORMATION, JEUNESSE, CULTURE, EGLISE

51 INSTRUCTION PUBLIQUE

51.01 Etablissement scolaire Elisabeth de Portes

Aucun commentaire particulier à signaler.

52.03 AEE – Réseau Asse et Boiron

Le Comité de Direction s'est réuni 10 fois. Les membres du Comité de Direction ont consacré environ 990 heures à la gestion de l'association.

Au 31 décembre 2020, l'AEE compte 82 collaborateurs pour un équivalent plein temps 55.22 EPT

COVID19 : ses impacts financiers (en CHF)

Structures	CA 2019	CA 2020	COVID- Aide cantonale	SAS	Total 2020
Boîte à Malices	432'206	322'537	48'164	1'363	372'063
Z'Eysinouz	406'473	313'299	46'372	3'652	363'323
Tournicotty	335'315	275'106	40'010	3'761	318'877
P'tits Lézards	243'474	225'214	32'497	1'090	258'801
Repère	19'286	24'178	4'124	2'235	30'536

Devoirs Surveillés	24'180	24'459	0	0	24'459
La Galiote	498'402	420'180	63'025	1'584	484'789
Les Papillons	786'115	776'537	117'687	2'376	896'600
Totaux	2'745'450	2'381'509	351'879	16'059	2'749'447

Trois facteurs ont permis d'atténuer l'impact financier de cette crise sur les comptes 2020 de l'AEE. Le canton de Vaud a débloqué pour les structures reconnues Faje une aide extraordinaire qui a couvert 67 % des pertes chiffrées.

- L'amélioration de 15% du taux d'occupation à la crèche Les Papillons a permis de diminuer cet impact.
- Les dépenses ont diminué pendant la fermeture. L'arrêt des transports scolaires a permis de réduire de CHF 54'784.- les paiements aux transporteurs.
- Les repas non commandés se sont chiffrés à CHF 55'440.- pour les UAPE et de CHF 16'696.- pour les 2 crèches.

Total des charges comparatives de l'AEE, (en CHF)

Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
7'296'611,16	7'694'820,00	7'230'750,21

Les comptes 2020 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 7'296'611,16

Quelques commentaires :

- Le taux moyen d'accueil dans nos crèches a augmenté, il est à 85% pour *la Galiote* (Eysins) et *les Papillons* (Crassier) affiche quant à elle 79%.
- Lors de la dernière rentrée scolaire, une nouvelle UAPE a été ouverte « Les Petits Lézards » à Gingins ce qui implique une augmentation de la capacité d'accueil (plus 12 enfants) mais également des charges.
- L'aide individuelle aux parents a augmenté de 19%, soit CHF 81'525.-. C'est le premier exercice avec le rabais fratrie sur toute l'année. Cette aide est en partie compensée par l'augmentation de 2% de la subvention que la FAJE donne aux réseaux qui accordent un rabais fratrie déplafonné.

52.04 AIAB – Association intercommunale Asse et Boiron

La commune est membre de l'Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB) depuis sa fondation en 2008. Cette association gère les bâtiments du collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC) ainsi que la piscine intercommunale de Chéserex, immeubles dont elle est propriétaire.

Réuni en assemblée à 2 reprises en 2020, le 23 juin et le 15 septembre, le Conseil intercommunal de l'AIAB a notamment débattu et accepté les objets présentés suivants :

23.06.2020

- Adoption du préavis 1/2020 et des Comptes 2019 y relatifs.
- Adoption du préavis 2/2020 portant sur la révision des statuts de l'association et des statuts eux-mêmes.

15.09.2020 :

- Adoption du préavis 4/2020 et du budget 2021 y relatif.

Les comptes 2020 de l'association présentent un total de charges à répartir de CHF 975'067.00 contre CHF 873'872.40 en 2019 ; la part à charge de Borex, s'élevant à CHF 124'734.60.

A noter que plusieurs mois de fermeture partielle ou complète de la piscine due aux mesures sanitaires imposées par la pandémie Covid-19 ont impacté négativement le résultat financier de la piscine en 2020.

58 EGLISE

58.02 Paroisse protestante de la Dôle

Pandémie Covid 19 oblige, la Paroisse de la Dôle n'a pas pu se réunir en assemblée paroissiale comme d'ordinaire. Une séance via questionnaire et vote par correspondance a cependant été organisée le 29 novembre 2020 afin de valider les divers points à traiter :

- Procès-Verbal de l'Assemblée paroissiale 2019,
- Nomination de Madame Martine Ansermet au poste de Conseillère paroissiale,
- Nomination de Monsieur Christian Lavanchy au poste de Conseiller paroissial,
- Approbation des comptes 2019,
- Approbation du budget 2021.

Les points ci-dessus ont tous été acceptés par les répondants au questionnaire.

A noter encore que l'acte de cession gratuite du temple de Crassier aux communes d'Arnex, Borex, Crassier et La Rippe a été signé en date du 13 mars 2020. Les quatre communes précitées sont ainsi devenues co-propriétaires de cet édifice en succession de la paroisse de la Dôle, ceci conformément aux autres lieux de culte régis par la paroisse et propriété des communes respectives de Gingins, Eysins et Signy.

6 SECURITE PUBLIQUE

61 POLICE MUNICIPALE

61.01 Assistant de Sécurité Publique (ASP)

Les représentants des Communes de Eysins, la Rippe, Gingins, Crassier et Borex se sont réunis 2 fois, le 2 juillet et 9 décembre 2020. Les séances ont pour objet de faire le point sur la collaboration entre les Communes ainsi que le travail effectué par l'ASP. Le 21 décembre 2020, l'ASP Raphaël Falconnier nous a communiqué sa démission. Le poste a immédiatement été mis au concours pour lui trouver un remplaçant.

62 CONTROLE DE L'HABITANT

→ Population à fin décembre 2020

	2019	2020	
Résidence principale	1124	1155	habitants
Résidence secondaire	2	5	habitants
Suisses	794	822	
Etrangers	330	333	
Arrivées	99	119	
Départs	111	93	
Naissances	6	11	
Décès	2	3	

65 SERVICE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

65.01 SDIS Nyon-Dôle

Le site de Bonmont est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserex, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, les groupes d'interventions des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle ont été alarmés à 413 reprises, soit 142 interventions de moins qu'en 2019.

Pour le site de Bonmont, il y a eu 12 interventions, dont 2 sur le territoire communal de Borex, réparties comme suit :

- Incendies : 3
- Sauvetages : 2
- Inondations : 6
- Alarmes automatiques : 1

Le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois, le 30 juin et le 29 septembre 2020. Il a approuvé les préavis suivants :

30.06.2020

- Préavis 15-2020, comptes 2019

29.09.2020

- Préavis 16-2020, budget 2021

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le rapport de gestion 2020 : www.sdis-nyon-dole.ch

66.02 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

En 2020, 8756 jours de service ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une augmentation considérable par rapport à l'année précédente. Quelque 83 jours ont été effectués pour des engagements au profit de tiers et 6924 jours d'engagement en situation d'urgence alors que seulement 1749 jours ont été effectués pour les cours de répétition. Il est clair que l'ORPC a engagé beaucoup plus de personnes en 2020 pour la pandémie COVID-19. Ce qui fait qu'ils ne pouvaient qu'annuler certaines instructions. Les seules instructions données, l'ont été, soit pour maintenir l'entretien courant du matériel et des infrastructures, soit pour garantir le minimum légal, c'est-à-dire de convoquer au minimum chaque astreint pour une durée de 3 jours dans l'année.

La répartition des jours de services en 2020 s'est faite comme suit :

- 83 interventions en faveur de la collectivité,
- 1749 cours de répétition, instruction,
- 6924 engagements en situation d'urgence.

Le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois, le 01.04.2020 et le 26.08.2020. Il a approuvé les préavis suivants :

Préavis 1/2020 – Comptes 2019 et Rapport de gestion,
Préavis 2/2020 – Modification des statuts,
Préavis 3/2020 – Budget 2021,
Préavis 4/2020 – Réfection urgente de la toiture Nord.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le rapport de gestion 2020 : www.protectioncivile.ch

7 AFFAIRES SOCIALES

70.03 ARAS – Centre social régional (CSR)

L'ARAS du district de Nyon est une association de Communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 communes du District en sont membres.

Le Centre Social Régional (CSR) a pour mission principale d'informer et d'orienter la population du District dans le réseau social régional et cantonal, et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

5 habitants de la Commune de Borex sont au bénéfice d'un revenu d'insertion (RI). Aucun dossier n'a été refusé.

Extrait du rapport d'activité 2020 p. 3 : *L'augmentation régulière du nombre de dossiers que l'on connaissait il y a plusieurs années est une tendance qui a disparu, allant jusqu'à s'inverser sur les derniers exercices. Alors que l'on aurait pu s'attendre à une forte augmentation des demandes en raison des conséquences économiques de la pandémie, l'exercice 2020 s'inscrit dans la même tendance.*

Nous faisons l'hypothèse que les mesures prises par la Confédération au niveau des assurances sociales (prolongations de droit dans l'assurance chômage, RHT, dispositions spécifiques en cas de perte de gain) ont permis de prévenir une péjoration trop importante de la situation des personnes en 2020. Ceci conjugué aux différentes mesures visant la réinsertion socioprofessionnelle mises en place dans le Canton, et qui ont permis au fil du temps de stabiliser, puis de faire diminuer le nombre de personnes bénéficiaires du Revenu d'insertion.

Le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois, le 4 juin 2020 et le 5 novembre 2020 et a approuvé les comptes 2019 et le budget 2021.

76 ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, GARDERIE, FAMILLES

76.02 Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

Au 31 décembre 2020 le taux de fréquentation des UAPE, par structure :

	La Boîte à Malices	Les Z'Eysinou	Tournicotty	Les P'tits Lézards
Matin	42 %	67 %	35 %	73 %
Mercredi matin (1P)	38 %	Accueil à La Boîte à Malices	Accueil à La Boîte à Malices	Accueil à La Boîte à Malices
Midi	94 %	100 %	97 %	95 %
Après-midi (1P-2P)	34 %	39 %	36 %	51 %
Soir	81 %	96 %	90 %	89 %

Lors de la dernière rentrée scolaire, une nouvelle UAPE a été ouverte « Les Petits Lézards » à Gingins ce qui implique une augmentation de la capacité d'accueil (plus 12 enfants) mais également des charges.

→ Crèche de La Galiote à Eysins

De janvier à juillet 2020, la crèche disposait de 22 places pour 5 bébés, 7 trotteurs et 10 grands. Dès le 1er août 2020, la Galiote accueille 24 enfants, répartis en 2 groupes multi-âges : 10 bébés/trotteurs et 14 trotteurs/grands. Ce nouveau fonctionnement a permis d'offrir 2 places de plus.

→ Crèche Les Papillons à Crassier

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

Le taux moyen d'accueil dans nos crèches a augmenté, il est à 85% pour la Galiote (Eysins) et les Papillons (Crassier) affiche quant à elle 79%.

Au 31 décembre 2020 le taux de fréquentation des crèches, par structure :

	La Galiote s/22 places	La Galiote s/24 pl.	Les Papillons s/744 pl.
Bébés	89 %		85 %
Trotteurs	93 %		77 %
Grands	83 %		76 %
Bébés/Trotteurs		70 %	
Trotteurs/Grands		90 %	
Taux moyen	85 %		79 %

8 SERVICES INDUSTRIELS

81.04 Distribution de l'eau – installation

Le service de distribution de l'eau, sur la commune de Borex, est régi par les Services Industriels de Nyon. En effet, conformément aux dispositions de la loi sur la distribution de l'eau du 30 novembre 1964 (LDE), la Commune de Borex confère le droit exclusif de distribuer l'eau sur l'entier de son territoire à la Commune de Nyon.

En fin d'année 2020, des travaux ont été entrepris sur la canalisation principale d'alimentation d'eau sous pression reliant Borex à Arnex-sur-Nyon. Les travaux ont demandé la fermeture de la route d'Arnex ainsi que la déviation du trafic routier sur les chemins En Bursinel et de la Carrière. Un aménagement provisoire de ces chemins a été nécessaire pour permettre le passage des transports publics. La Commune de Borex a dû supporter les impacts liés à cette déviation du trafic routier.

CONCLUSION

La Municipalité de Borex vous prie en conséquence, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du 21 juin 2021 ;
 - **Vu le préavis n° 43-2021 – Exercice 2020 – Rapport de gestion et comptes ;**
 - Oui le rapport de la commission de gestion;
 - Entendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DECIDE

1. **d'approuver**
le préavis n° 43-2021 – Exercice 2020 – Rapport de gestion et comptes, tel que présenté;
 2. **d'approuver**
les comptes de l'exercice 2020, tels que présentés ;
 3. **de donner décharge**
à la Municipalité de Borex et au boursier de Borex de leur gestion pour l'exercice 2020;

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 17 mai 2021, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.



Annexes :

- Comptes et bilan 2020
 - Rapport de la fiduciaire
 - Plan d'investissement